



Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / Les étrangers du prince : cour, crédit et seigneurie en Savoie à la fin du Moyen Âge

**Guido Castelnuovo**

## **Les étrangers du prince : cour, crédit et seigneurie en Savoie à la fin du Moyen Âge**

Article. Source : Revue du Nord

**Castelnuovo, Guido, « Les étrangers du prince : cour, crédit et seigneurie en Savoie à la fin du Moyen Âge », Revue du Nord, 2/2002 (n° 345 - 346), p. 429-452.**

### **Résumé de l'article**

À la fin du Moyen Âge, toute intégration d'un étranger dans une société princière peut se résumer en ces quelques traits : la maîtrise de connaissances professionnelles de base, qu'elles soient financières ou artistiques, monétaires ou chevaleresques ; la qualité des apports princiers, faits de service et d'office, d'inféodations et de pensions ; l'aménagement de liens familiaux et, si possible, l'achat de droits fonciers et seigneuriaux. Dans ce contexte, l'étude des étrangers présents dans la principauté savoyarde des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles permet de distinguer une structure administrative peu encline aux apports externes de l'existence d'un véritable vivier d'étrangers du prince, autant de professionnels (hommes d'armes, artistes, créanciers) et de favoris actifs tant à la cour que sur le terrain et souvent capables de s'intégrer durablement dans leur nouvelle société d'accueil.

[Lire la suite \(Cairn.info\)](#)